

---

État des dons patriotiques envoyé par les administrateurs du district de Montagne-Bon-Air pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

État des dons patriotiques envoyé par les administrateurs du district de Montagne-Bon-Air pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 675;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29980\\_t1\\_0675\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29980_t1_0675_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

Quel spectacle pour l'univers entier que l'empressement de tout un peuple amoncelant ses forces pour écraser les ennemis de sa liberté, et fixer au milieu de lui l'empire de cette divinité qu'il adore ! Des cœurs libres et républicains peuvent seuls en sentir le prix.

Pour vous, incorruptibles Montagnards, poussez toujours en avant vos enquêtes sur les traîtres et les intrigans. Le peuple vous suit, comme ses libérateurs, dans toutes vos expéditions. Quelle égide redoutable que celle qu'il étend sur vos têtes précieuses ! Environnés de sa confiance, nuls traits ne sauraient vous atteindre.

L'administration prévient le citoyen Président que les effets mentionnés au tableau ci-joint, sont versés dans le magasin du Bon pasteur à Paris, conformément à la lettre du second adjoint du ministre de la Guerre. S. et F. »

HÉBERT, REVINON, LAROCHE, GUILLEMINET, FOURNIER, PRÉVOST, DUBUISSON, COUSTILLIER, CHANDELLIER.

[Etat des dons faits par le c<sup>o</sup> des communes du distr., en exécution de la loi du 2 nivôse, 25 germ. II].

Montagne-de-Bon-Air : 398 chemises, 208 paires de bas, 141 paires de souliers, 18 paires de guêtres, 3 pantalons, 6 draps, 7 aunes de toile neuve, 4 couvertures, 1 couvre pieds, 3 habits uniforme, 3 vestes, 3 culottes, 1 redingote, 1 chapeau, 3 bonnets, 2 mouchoirs, 1 giberne, 1 gilet, 12 selles, 7 brides, 2 licols, 2 paires d'étriers, 2 paires de fontes, 3 paires de bottes, 4 culottes de peau, 4 sabres.

Maisons : 2 chemises.

Achères : 3 chemises.

Montigny : 7 chemises, 1 paire de bas, 4 paires de souliers.

Triel : 39 chemises, 1 paire de bas, 3 paires de souliers, 2 chemises de f<sup>es</sup>, 2 tentes avec leurs cordages.

Les Alluets : 21 chemises, 7 paires de bas.

Cormeilles : 43 chemises, 3 paires de bas, 1 paire de guêtres.

Lanluets : 6 nappes, 8 draps, 8 serviettes, 6 torchons.

Maulle : 97 chemises, 39 paires de bas, 4 paires de souliers, 1 paire de guêtres.

Médan : 5 livres de filasse.

Aulnay : 42 chemises, 9 paires de bas.

Flins : 129 chemises, 1 paire de bas, 1 morceau de toile neuve.

Hardricourt : 64 chemises, 26 chemises de f<sup>es</sup>, 1 drap, 7 livres de filasse.

Equevilly : 75 chemises, 8 paires de bas, 1 morceau de toile neuve, 120 livres de filasse.

Morainvilliers : 44 chemises, 4 paires de bas, 42 livres de filasse.

Bezons : 6 chemises, 6 paires de bas.

Houilles : 16 chemises.

Sartrouville : 67 chemises, 35 paires de bas, 14 draps, 4 serviettes, 16 chemises de f<sup>es</sup>.

Nezel : 46 chemises, 4 paires de bas, 8 paires de souliers.

Maurecourt : 20 chemises, 9 paires de bas.

Feucherolles : 43 chemises, 4 paires de bas, 3 nappes, 2 serviettes, 3 draps, 5 livres de filasse.

Aubergenville : 56 chemises, 35 paires de bas.

Bouafles : 141 chemises, 5 petits morceaux de toile neuve, 10 pantalons.

Carrières-sur-S. : 37 chemises, 12 paires de guêtres, 1 habit uniforme, 1 gilet, 1 morceau de toile neuve, 10 pantalons.

Gaillon : 40 chemises, 8 paires de bas, 6 pantalons, 10 livres de filasse.

Vaux : 120 chemises, 4 paires de bas, 3 paires de souliers, 2 paires de guêtres, 3 pantalons, 4 chemises de f<sup>es</sup>, 4 draps, 3 morceaux de toile neuve.

Le Pecq : 36 chemises, 65 paires de bas, 8 paires de souliers, 39 paires de guêtres, 12 pantalons, 3 mouchoirs, 3 cravates.

Fourqueux : 4 chemises, 1 pantalon.

Herbeville : 8 chemises, 24 paires de bas.

Chapet : 32 chemises, 1 paire de bas, 2 chemises f<sup>es</sup>, 3 nappes, 3 livres de filasse.

Crespère : 19 chemises, 10 paires de bas, 27 chemise de f<sup>es</sup>, 2 nappes, 1 drap.

Evecquemont : 22 chemises, 7 paires de guêtres, 13 pantalons, 6 draps.

Thiverval : 45 livres de filasse.

Les Mureaux : 35 chemises, 24 paires de bas, 2 paires de guêtres, 8 pantalons, 4 mouchoirs.

[Mêmes signatures qui ci-dessus].

## 15

La société populaire de la commune d'Ourox, (1) district de Chalon-sur-Saône, se propose de donner une caisse de bonne mitraille, des boulets, grenades et biscaïens, pour la défense de la patrie. (2) Elle félicite la Convention nationale sur les mesures qu'elle a prises pour punir les conspirateurs, applaudit au décret qui abolit l'esclavage des nègres, et l'invite à rester à son poste (3).

## 16

Le citoyen Saussin, ancien capitaine au régiment de Toul, fait passer à la Convention nationale le brevet d'une pension de 1,000 liv. récompense de 25 ans de service. (4).

## 17

L'agent national près le district d'Epernay adresse l'état des dons déposés sur l'autel de la patrie par les communes d'Epernay et d'Ay. (5).

[Epernay, 25 germ. II] (6).

« Citoyens représentants,

Je vous adresse l'état des dons déposés sur l'autel de la patrie par les Sociétés populaires et citoyens des communes d'Epernay et Ay;

(1) Ouroux-sur-Saône.

(2) P.V., XXXV, 282.

(3) B<sup>in</sup>, 29 germ. (2<sup>o</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) P.V., XXXV, 282. J. Sablier, n<sup>o</sup> 1264.

(5) P.V., XXXV, 282. B<sup>in</sup>, 28 germ. (2<sup>o</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n<sup>o</sup> 1264; M.U., XXXVIII, 455.

(6) C 297, pl. 1029, p.11.